



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 4 avril 2024

ENVIRONNEMENT

La DEAL Guadeloupe labellisé Employeur Pro-Vélo niveau Argent

Porté par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et soutenu par l'Agence de la transition écologique (ADEME), le label Employeur Pro-Vélo valorise les sites employeurs sur lesquels sont mises en œuvre des actions ambitieuses pour encourager la pratique du vélo au quotidien par les employés (voire les partenaires, clients et usagers amenés à s'y rendre). La DEAL Guadeloupe est fière d'annoncer sa labellisation niveau ARGENT.

L'Objectif Employeur Pro-Vélo est un programme de certificats d'économies d'énergie qui vise à accompagner les employeurs privés, publics et associatifs dans le développement d'une culture vélo sur leurs sites.

Développer la pratique du vélo est une priorité pour la DEAL Guadeloupe. Ateliers de remise en selle, apprentissage du vélo, installation de stationnements vélo, casiers, mise en place du Forfait Mobilités Durables : de nombreuses actions sont menées pour favoriser l'usage du vélo par les agents et ainsi leur permettre de réduire leur impact sur l'environnement et d'améliorer leur santé, en développant la pratique du vélo sur les trajets domicile-travail.

L'objectif de la DEAL est de développer les mobilités actives sur l'ensemble de la Guadeloupe, elle ambitionne d'accompagner l'ensemble des collectivités et entreprises dans leurs démarches de mobilité durable.

Pour plus d'information rendez-vous sur :

<https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/la-deal-guadeloupe-labellise-employeur-pro-velo-a4471.html>

<https://employeurprovelo.fr/>

Contacts DEAL :

David COLLAS, Chef de la mission Économie et expertise des mobilités

Tel : 0590 60 40 96

david.collas@developpement-durable.gouv.fr

Sandra GUEPPOIS Chargée de mission mobilités actives et innovantes

Tel : 0590 99 46 72

sandra.gueppois@developpement-durable.gouv.fr